PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 10 mars à 20h00

Sous la Présidence de M. **BIOULAC** Yves, Maire

Présents : Mme **AUGADE** Corinne, M. **CANTAGREL** Michel, M. **VOLPELIER** Nicolas, Mme **CAZES** Françoise, M. **DALLO** Alexandre, Mme **FROMENT** Martine, M. **VASSEUR** Marc, M. **AFFRE** Gérard, Mme **ROZIERES** Magali

Absente : Mme **VILLARET** Marianne

Ordre du jour :

1- Approbation du Compte Administratif 2021 : Commune, Lauradou 1, Lauradou 2

2- Approbation du Budget Primitif 2022 : Commune, Lauradou 1, Lauradou 2

3- Délibération pour le passage à la M57 en 2023

4- Délibération pour le vote des taux 2022

5- Délibération pour approvisionner les créances douteuses

6- Questions diverses.

1- Approbation du Compte Administratif 2021 : Commune, Lauradou 1, Lauradou 2

1a) Approbation du Compte Administratif 2021 de la Commune

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.
Après s'être assuré de la conformité administrative avec le compte de gestion du Receveur, le Conseil Municipal décide d'approuver les comptes de l'exercice 2021 qui s'établissent comme suit :

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
Charges à caractère général	83 389,92 €		Produits services	22 757,85 €
Charges de personnel	64 269,39 €		Impôts et taxes	116 075,39 €
FNGIR	6 407 €		Dotations et participations	131 761 €
Autres charges gestion courante	57 112,51 €		Autres produits de gestion courante	19 562,58 €
Charges financières	6 094,37 €			
Charges exceptionnelles	46 377,80 €		Produits exceptionnels	32 026 €
Amortissement assai	15 495 €		Opération d'ordre entre section	5 027 €
Dotation semi-budgétaires	13		Excédent de fonctionnement reporté	147 042,57 €
TOTAL	**279 158,99 €**		**TOTAL**	**474 252,39 €**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
Réseaux d'électrification	31 825,13 €		FCTVA	8 458,33 €
Autre installation matériel et outillage	3 880,15 €		Taxe d'aménagement	2 877.99 €
Hôtel de ville	30 874,42 €		Subventions d'investissement	256 891,94 €
Installation de Voirie	13 177,28 €		Emprunts	450 000 €
Matériel de bureau informatique	1 453,10 €		Excédent de fonctionnent	98 998,06 €
Tiers-lieu	918		Op d'ordre assai	15 495 €
Emprunts et dettes assimilées	8 533,91 €			
Salle des fêtes	631 709,73 €			
Opération d'ordre	5 027 €			
Solde d'exécution reporté Déficit	70 402,35 €			
Restes à réaliser	30 000 €			
TOTAL	**827 801,07 €**		**TOTAL**	**832 721,32 €**

Après présentation par Monsieur le Maire et réponses aux différentes questions, le Compte Administratif 2021 de la Commune est adopté à l'unanimité.

1b) Approbation du Compte Administratif 2021 du Lotissement LAURADOU 1

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.
Après s'être assuré de la conformité administrative aves le compte de gestion du Receveur, le Conseil Municipal décide d'approuver les comptes de l'exercice 2021 qui s'établissent comme suit :

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
			Report de fonctionnement	55 190.82 €
Op d'ordre entre sections	3 099,98 €		Produits exceptionnels	3 099,98 €
TOTAL	**3 099,98 €**		**TOTAL**	**58 290,80 €**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
Solde d'exécution négatif reporté	86 752.80 €		Op d'ordre entre sections	3 099,98 €
TOTAL	**86 752.80 €**		**TOTAL**	**3 099,98 €**

Résultats cumulés :

Section de Fonctionnement : Excédent de 55 190.82 €
Section d'investissement : Déficit de 83 652.82 €

Après présentation par Monsieur le Maire et réponses aux différentes questions, le Compte Administratif 2021 du Lotissement LAURADOU 1 est adopté à l'unanimité.

1c) Approbation du Compte Administratif 2021 du Lotissement LAURADOU 2

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.
Après s'être assuré de la conformité administrative aves le compte de gestion du Receveur, le Conseil Municipal décide d'approuver les comptes de l'exercice 2021 qui s'établissent comme suit :

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
Charges à caractère général	6 800 €		Produits services	8 166,91 €
Charges financières	6 234,87 €		Autres produits de gestion courante	2,09 €
Op d'ordre entre sections	51 439,73 €		Produits exceptionnels	43 272,82 €
Op d'ordre intérieur de la section	6 234,87 €		Op d'ordre entre sections	13 034,87 €
			Op d'ordre intérieur de la section	6 234,87 €
			Excédent de fonctionnement reporté	11 173,27 €
TOTAL	**70 709,47 €**		**TOTAL**	**81 884,83 €**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
Emprunt	10 912.65 €		Op d'ordre entre sections	51 439,73 €
Op d'ordre entre sections	13 034,87 €			
Solde d'exécution négatif reporté	26 471 ,20 €			
TOTAL	**50 418,72 €**		**TOTAL**	**51 439,73 €**

Résultat cumulés :

Section de Fonctionnement : Excédent de 11 175,36 €
Section d'investissement : Excédent de 1 021,01 €

Après présentation par Monsieur le Maire et réponses aux différentes questions, le Compte Administratif 2021 du Lotissement LAURADOU 2 est adopté à l'unanimité.

2- Approbation du Budget Primitif 2022 : Commune, Lauradou 1, Lauradou 2

2a) Approbation budget primitif 2022 de la Commune :

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
Charges à caractère général	6 800 €		Produits services	8 166,91 €
Charges financières	6 234,87 €		Autres produits de gestion courante	2,09 €
Op d'ordre entre sections	51 439,73 €		Produits exceptionnels	43 272,82 €
Op d'ordre intérieur de la section	6 234,87 €		Op d'ordre entre sections	13 034,87 €
			Op d'ordre intérieur de la section	6 234,87 €
			Excédent de fonctionnement reporté	11 173,27 €
TOTAL	**70 709,47 €**		**TOTAL**	**81 884,83 €**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
Emprunt	10 912.65 €		Op d'ordre entre sections	51 439,73 €
Op d'ordre entre sections	13 034,87 €			
Solde d'exécution négatif reporté	26 471 ,20 €			
TOTAL	**50 418,72 €**		**TOTAL**	**51 439,73 €**

Résultat cumulés :

Section de Fonctionnement : Excédent de 11 175,36 €
Section d'investissement : Excédent de 1 021,01 €

Après présentation par Monsieur le Maire et réponses aux différentes questions, le Budget Primitif 2022 de la Commune est adopté à l'unanimité.

2b) Approbation budget primitif 2022 du Lotissement LAURADOU 1 :

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
Frais accessoires	3€		Vente parcelles	29 313,90 €
Charges à caractère général	10 000 €		Autres produits de gestion courante	9 151,10 €
Virement à la section D'investissement	93 655,82 €		Variation de stocks terrains aménagés	93 655,82 €
Op d'ordre entre sections	83 652, 82		Résultats reporté excédent	55 190,82 €
TOTAL	**187 311,64 €**		**TOTAL**	**187 311,64 €**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
Op d'ordre terrains aménagés	93 655,82 €		Op d'ordre transfert entre sections travaux	83 652,82 €
Solde d'exécution négatif reporté	83 652,82 €		Virement de la section fonctionnement	93 655,82 €
TOTAL	**177 308,64 €**		**TOTAL**	**177 308,64 €**

Après présentation par Monsieur le Maire et réponses aux différentes questions, le Budget Primitif 2022 du Lotissement LAURADOU 1 est adopté à l'unanimité.

2c) Approbation budget primitif 2022 du Lotissement LAURADOU 2 :

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
Terrain à aménager	28 335,92 €		Ventes de terrains aménagés	124 846,09 €
Intérêts d'emprunt	11 410,00 €		Autres produits de gestion courante	38 457,05 €
Frais accessoires	3,00 €		Opération d'ordre entre sections	163 303,14 €
Variations stocks terrains aménagés	134 729,58 €		Opération d'ordre intérieur section	11 410 €
Opération d'ordre intérieur section	11 410 €		Résultats reporté excédent	11 175,36 €
Virement section d'investissement	163 303,14 €			
TOTAL	**349 191,64 €**		**TOTAL**	**349 191,64 €**
INVESTISSEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
Emprunt	135 750,59 €		Virement de section de fonctionnement	163 303,14 €
Opération d'ordre entre sections	163 303,14 €		Opération d'ordre entre sections	134 729,58 €
			Solde d'exécution positif reporté	1 021,01 €
TOTAL	**299 053,73 €**		**TOTAL**	**299 053,73 €**

Après présentation par Monsieur le Maire et réponses aux différentes questions, le Budget Primitif 2022 du Lotissement LAURADOU 2 est adopté à l'unanimité.

3- <u>Délibération pour le passage à la M57 en 2023</u>

Il s'agit d'un changement de système comptable qui a pour but d'assouplir les règles budgétaires comme la gestion des dépenses imprévues. Ce système a également pour objectif l'amélioration de la qualité des comptes des collectivités locales, et l'information financière des citoyens.
Ce référentiel M57 est le plus récent, il sera généralisé au 1er janvier 2024 pour toutes les collectivités locales.
Nous décidons d'y passer dès le 1er janvier 2023, cela nous permettra d'avoir un meilleur accompagnement avant l'afflux de 2024.

4- <u>Délibération pour le vote des taux 2022</u>

En 2021 l'augmentation de 4 points a permis de générer un montant d'impôts plus élevé que prévu du fait de la dynamique fiscale avec plus de résidences principales et secondaires.
Le conseil décide d'augmenter de 0,7 point les Taux Communaux sur le bâti et le non-bâti pour 2022.

5- Délibération pour provisionner les créances douteuses

Cela concerne les impayés de loyers qui s'élèvent à 3000 € à ce jour.
Au vu de la règlementation c'est une obligation de provisionner ces créances.
Pour l'instant le recouvrement n'a pas abouti, le trésorier nous conseille de constituer cette provision au chapitre « Créances douteuses »
Cela n'empêche toutefois pas les poursuites à l'encontre de notre locataire.

6- Questions diverses

- Consensus pour la vente du logement de la Rue des Thermes. Un agent immobilier et un notaire vont passer pour évaluer ce logement car les Domaines refusent de faire cette évaluation : nous prendrons une décision au prochain conseil municipal. Rémi, notre employé communal, a complétement vidé cet appartement qui n'était plus qu'un amoncellement de détritus en tout genre, agrémenté par un dégât des eaux... des rats avaient même investis le logement... un grand merci à lui pour avoir mené à bien cette corvée.
- Préparation des journées électorales des 10 et 24 avril prochain : le planning de présence des élus a été réalisé.

Séance levée à 22h30